

Les députés honorent des terroristes ayant massacré des milliers de Français !

écrit par Jacques Martinez | 29 mars 2024



Suite au vote de députés français ayant honoré la mémoire des terroristes du FLN auteurs d'avoir massacré, entre

autres, des milliers d'enfants et de femmes simplement parce que de type européen, le résumé de la séance publié jeudi par le site yahoo.actualités s'inspirant de BFMTV, m'a donné envie de vomir...

<https://fr.news.yahoo.com/lassembl%C3%A9e-nationale-condamne-r%C3%A9pression-sanglante-103255224.html>

Oui, envie de vomir en lisant les mots pour qualifier la manifestation anti-France de 1961 à Paris de pro-FLN : « massacre », « répression sanglante et meurtrière », « manifestants pacifistes », « journée de commémoration de ce massacre », « vote pour l'histoire », « crime colonial », « pensée pour les victimes et leurs familles » (du FLN évidemment) et, le summum, ce rappel d'Emmanuel Macron le 17 octobre 2021 : « Les crimes commis le 17 octobre 1961 sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République. »

Mais AUCUN MOT SUR LES CRIMES DES TERRORISTES DU FLN QUI, POURTANT, ONT MASSACRÉ DES MILLIERS DE BÉBÉS, GAMINS, ADOS, FEMMES, HOMMES, GRANDS-MÈRES, GRANDS-PÈRES... Tous civils, familles de petits fonctionnaires aux commerçants en passant par tous les secteurs professionnels et parmi eux, les enseignants : d'ailleurs les deux premières victimes du FLN, le 1er novembre 1954 (j'avais 8 ans), ce fut un couple d'enseignants bretons venant pour la première fois en Algérie enseigner leur savoir dans un village à de petits musulmans !

Et les députés -soit incultes, soit n'aimant pas la France-, n'ont eu AUCUN MOT POUR CES JEUNES VICTIMES : bombes dans des brasseries fréquentées par des jeunes, grenades à la sortie de cinémas tuant des gamins dont l'un de mes copains de 9 ans, donc de mon âge.. Dois-je vous dire la douleur que

j'ai ressentie lorsque j'ai appris, le jour même, la mort de ce copain de mon école primaire, copain déchiqueté par les éclats d'une grenade en sortant d'un cinéma. C'était à Boufarik au sud d'Alger. Puis à 10 ans, dans la même ville, mort d'un autre copain de 6e, lui tué par la deuxième bombe placée dans un lampadaire 5 minutes après une première ayant explosé : le décalage était fait pour atteindre les sauveteurs et les voisins portant secours -dont mon copain qui accompagnait ses parents : il a été tué, avec d'autres, par cette seconde bombe !

□Et des députés français, oubliant les milliers de petits Français tués par le FLN, votent pour les victimes de cette manifestation pro-FLN anti-française à Paris et donc en faveur des massacreurs d'enfants dont mes petits copains fauchés dans leur prime jeunesse ! Comme les élus qui ont applaudi le 7 octobre au massacre de bébés dans le ventre de leurs mères, ou bébé cuit dans un four à micro ondes et aux femmes violées même décédées !

□Et lors de ce vote ignoble à l'Assemblée Nationale, SANS UN MOT POUR LES 25 000 SOLDATS DE CONTINGENT donc venus de la France hexagonale et pourtant « MORTS POUR LA FRANCE » !

Mesdames et Messieurs les Députés, en votant pour le FLN, VOUS AVEZ À NOUVEAU TUÉ TOUS CES FILS DE FRANCE MORTS AU COMBAT ! HONTE À VOUS ! Tout comme les quelque 100 à 150 000 HARKIS TUÉS POUR AVOIR PRIS LA DÉFENSE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS ! QUELS SONT CEUX PARMI VOUS QUI A PRIS LA DÉFENSE DE LA FRANCE AU RISQUE DE SA VIE ? LA RÉPONSE N'EST-ELLE PAS « AUCUN » ??? Alors que des dizaines de milliers d'entre eux ont été massacrés en Algérie APRÈS l'indépendance ! Et je ne parle pas des Pieds-Noirs...

Les victimes du FLN étaient torturées et massacrées : outre les enfants déchiquetés par des bombes, les hommes étaient souvent émasculés et les parties génitales enfoncées dans la bouche, les femmes enceintes éventrées... Il suffit de voir ce que les terroristes du Hamas ont perpétré et vous aurez une idée de ce qu'ont fait, il y a 70 ans et pendant 8 ans, leurs « pères spirituels » à savoir les terroristes du FLN auxquels, vous, députés français de 2024, venez de rendre « hommage » ! **Quelle honte pour tous les Français « Morts pour la France » !**

Des députés indignes qui ne savent même pas que François Mitterrand, alors Ministre, n'a grâcié aucun de ces terroristes condamnés à mort ! Et il en a vu passer des dossiers, lui qui pourtant, plus tard, abolira la peine de mort, n'a pas laissé la guillotine se reposer. Et les députés modèle 2024 « honorent » ceux que , compte tenu de leurs assassinats atroces d'enfants et de femmes, assassinats « inexcusables » (mot de Macron à propos de Papon), Mitterrand n'a jamais voulu grâcier ces terroristes alors qu'il en avait le pouvoir !

□Au fait, rappelez-moi comment étaient appelés les Français qui, entre 1939 et 1945, avaient une sympathie pour les ennemis de la France ! Certains Français de 2024 mériteraient cette accusation... Qui ? Je ne sais... Pendant ce temps, avec mes oncles, mon père -pied noir !- était FFL en Angleterre avec de Gaulle dans l'armée de l'Air : quand, à la Libération il retrouva ma mère dans la banlieue d'Alger après des années de séparation, il lui fit un cadeau qui arriva quelques mois après : ce fut... moi !

Cette liste des députés français -qui, pour moi, se sont déshonorés en « honorant des sympathisants de terroristes ayant massacré des enfants et des femmes » au seul motif que ces personnes étaient d'origine européenne- va me servir à

garder en mémoire leurs noms AFIN DE NE JAMAIS VOTER UN JOUR POUR L'UN D'EUX S'IL ÉTAIT ALORS CANDIDAT LORS D'UN PROCHAIN SCRUTIN !

Assemblée Nationale

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/scrutins/3623>

Unique séance du jeudi 28 mars 2024

Scrutin public n°3623 sur la proposition de résolution relative à [la reconnaissance et la condamnation du massacre des Algériens du 17 octobre 1961 (art. 34-1 de la Constitution).

Pour : 67 députés

Contre : 11 députés

Abstention : 4 députés

Synthèse du vote :

Nombre de votants : 82

Nombre de suffrages exprimés : 78

Majorité absolue des suffrages exprimés : 40

Pour l'adoption : 67

Contre : 11

Abstention : 4

L'Assemblée nationale a adopté [Mise au point : Mme Francesca Pasquini a fait savoir qu'elle avait voulu « voter pour ».

Répartition des votes par groupe

[**Renaissance** (169 membres)

Pour : 24

Mme Caroline Abadie

M. David Amiel

M. Mounir Belhamiti

Mme Fanta Berete

Mme Mireille Clapot

Mme Christine Decodts

Mme Julie Delpech

M. Raphaël Gérard

M. Benjamin Haddad

Mme Nadia Hai
M. Alexis Izard
Mme Christine Le Nabour
M. Fabrice Le Vigoureux
M. Christophe Marion
Mme Lysiane Métayer
Mme Sophie Panonacle
Mme Béatrice Piron
M. Jean-Pierre Pont
M. Jean-François Rousset
Mme Liliana Tanguy
Mme Annie Vidal
Mme Corinne Vignon
M. Christopher Weissberg
M. Éric Woerth

Abstention : 1☐M. Emmanuel Pellerin

Non votant : 1☐Mme Yaël Braun-Pivet
(Présidente de l'Assemblée nationale)

[Rassemblement National](#) (88 membres)

Contre : 11☐

M. Victor Catteau
M. Grégoire de Fournas
M. Hervé de Lépinau
Mme Edwige Diaz
M. Frank Giletti
Mme Laure Lavalette
M. Philippe Lottiaux
M. Serge Muller
M. Stéphane RAmbaud
Mme Anaïs Sabatini
M. Philippe Schreck

[La France insoumise – Nouvelle Union Populaire écologique et sociale](#)

(75 membres)

Pour : 22☐

Mme Nadège Abomangoli
M. Carlos Martens Bilongo
M. Idir Boumertit
M. Jean-François Coulomme
Mme Karen Erodi
M. Emmanuel Fernandes
Mme Clémence Guetté
M. David Guiraud
M. Bastien Lachaud
M. Maxime Laisney
M. Arnaud Le Gall
Mme Élise Leboucher
M. Jérôme Legavre
Mme Pascale Martin
Mme Danièle Obono
M. René Pilato
M. François Ruffin
M. Aurélien Saintoul
Mme Danielle Simonnet
Mme Ersilia Soudais
Mme Andrée Taurinya
M. Paul Vannier

[Les Républicains \(61 membres\)](#)

Abstention : 1

Mme Christelle Petex

[Démocrate \(MoDem et Indépendants : 50 membres\)](#)

Pour : 1☐

M. Nicolas Turquois

Horizons et apparentés (31 membres)

Abstention : 2

Mme Lise Manier

M. Vincent Thiébaud

Non votant : 1

Mme Naïma Moutchou (Présidente de séance)

Socialistes et apparentés (31 membres)

Pour : 5

M. Mickaël Bouloux

M. Jérôme Guedj

Mme Marietta Karamanli

Mme Fatiha Keloua Hachi

M. Gérard Leseul

Écologiste – NUPES (22 membres)

Pour : 10

Karim Ben Cheikh

Mme Cyrielle Chatelain

M. Charles Fournier

Mme Marie-Charlotte Garin

M. Benjamin Lucas-Lundy

M. Sébastien Peytavie

Mme Marie Pochon

M. Jean-Claude Raux

Mme Sandra Regol

Mme Sabrina Sebaihi

Gauche démocrate et républicaine – NUPES (22 membres)

Pour : 2

Mme Soumya Bourouaha

Mme Elsa Faucillon

Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires (22 membres)

Pour : 3

M. Stéphane Lenormand

M. Max Mathiasin

M. Olivier Serva

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...